

Nantes, le 19 septembre 2019

Une Europe plus utile pour une Région plus efficace

Politiques européennes en Pays de la Loire

La Région des Pays de la Loire accompagne des projets structurants en Loire-Atlantique via les fonds européens structurels et d'investissement :**Exemples de projets LEADER**

(Liaison entre actions de développement de l'économie rurale)

**Visites presse de projets en Loire-Atlantique****Le jeudi 19 septembre 2019**

1

Communiqué de presse..... p.2

Focus projets p.4 et 5

- **Aménagement paysager, environnemental et récréatif des abords de la Logne à Vallet**
Projet visant à préserver et mettre en valeur le patrimoine écologique lié à l'eau
- **Création d'un espace dégustation découverte et mise en valeur des terroirs du Muscadet au Domaine de la Chauvinière**
Projet oenotouristique axé sur la découverte des vins et de leurs terroirs

D'autres projets en Loire-Atlantique soutenus par le programme LEADER p.6

www.europe.paysdelaloire.fr**CONTACT PRESSE**Nadia Hamnache – nadia.hamnache@paysdelaloire.fr - 02 28 20 60 62 - 06 77 66 11 16

La Région des Pays de la Loire accompagne des projets structurants en Loire-Atlantique via le programme LEADER

La Région des Pays de la Loire développe une stratégie européenne volontariste pour créer, via les financements européens, de nouveaux leviers au service de l'emploi et de la croissance dans les territoires. Sur la période 2014-2020, la Région gère 855 M€ de fonds européens au bénéfice de plus de 11 000 projets ligériens dans des domaines extrêmement variés et dans tous les territoires.

La Région a fait le choix de consacrer 45 M€ de l'enveloppe du FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) au programme LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale), afin de permettre la réalisation de projets, sélectionnés par les territoires ruraux pour accompagner leur développement local. Le programme LEADER est géré par les GAL (Groupes d'action locale). Il est conçu pour jouer un rôle d'accélérateur et permettre aux acteurs du territoire, publics et privés, d'initier des projets expérimentaux et de mettre en œuvre des pratiques innovantes.

Tous les territoires portant une démarche Leader sont ruraux et confrontés à de nombreux enjeux souvent similaires : mobilité, maintien des services et accessibilité, transition énergétique, mise en œuvre des trames vertes et bleues, attractivité et développement économique et numérique... Néanmoins, ils sont tous uniques et doivent bénéficier de réponses adaptées et élaborées au plus près des réalités locales.

Les principes de la démarche

- **Une démarche ascendante** : issue d'une volonté locale, pour répondre aux besoins et des attentes des acteurs locaux et valoriser les initiatives locales
- **Un ancrage territorial** : un projet qui se base sur les ressources locales naturelles et humaines pour les développer, les valoriser dans le cadre d'une stratégie de développement local. Cet ancrage permet de renforcer l'identité, la cohésion sociale et économique, l'emploi local, le développement durable...
- **Une gouvernance basée sur un partenariat public – privé** qui favorise la coopération et le décloisonnement des acteurs pour une réelle appropriation de l'enjeu des politiques européennes
- **Une démarche pour Développer et accompagner l'innovation**, adaptée aux spécificités de chaque territoire concerné.

2

« Nous voulons démontrer sur le terrain que l'Europe peut répondre aux attentes des Ligériens et contribuer, à l'échelle régionale, à la construction d'une Europe utile et efficace avec plus de méthode et de proximité sur l'utilisation des fonds européens. » explique Laurent Dejoie Président de la Commission finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale de la Région des Pays de la Loire. *« Le soutien aux initiatives des territoires et aux stratégies locales de développement grâce au programme LEADER illustré par les projets visités aujourd'hui dans le Pays du vignoble nantais est un bel exemple de l'ambition européenne en Pays de la Loire. »* souligne Vanessa Charbonneau, Vice-présidente de la Région déléguée aux affaires européennes.

*Focus projets***Aménagement paysager, environnemental et récréatif des abords de la Logne à Vallet**

© Commune de Vallet



© Maxence GROSS / Ville de Vallet

Dans le cadre de son projet d'aménagement et de développement durable et de son plan local d'urbanisme, la ville de Vallet a identifié plusieurs types de corridors écologiques, dont les corridors intégrés au SCoT du vignoble nantais. C'est le cas de la vallée de la Logne, petit cours d'eau affluent de la Sanguèze, traversant le territoire communal au sud : cette vallée est identifiée en « zone naturelle réservée aux activités de loisirs et sportives », dont l'emplacement est réservé pour la « création d'un espace naturel d'agrément, de mise en valeur et de protection du biotope. » La ville de Vallet a conduit une étude de restauration de la continuité écologique, de mise en valeur du site et de valorisation paysagère du site dans le cadre de son ouverture au public. Le projet d'ensemble a été construit avec de nombreux partenaires, entre autres : EPTB Sèvre Nantaise, DDTM 44, Agence Française pour la biodiversité, Agence de l'Eau, l'association Vallet Mémoires. Il comporte deux volets :

- Des travaux de restauration de la continuité écologique, subventionnés par le contrat régional de bassin versant,
- Des aménagements paysagers, environnementaux et récréatifs du site et de ses abords, retenus pour une aide européenne.

La surface naturelle du site est de 5 hectares. Une partie des espaces sera gérée en éco-pâturage. L'espace offre désormais un lieu agréable et privilégié, pour le plaisir des Valletais et des visiteurs (y compris personnes à mobilité réduite) : familles, randonneurs et visiteurs, écoles...

Le coût total du projet s'élève à 140 000 €, il a bénéficié d'un soutien dans le cadre du programme Leader du Pays du vignoble nantais à hauteur de 23 900 € et d'une aide de la Région des Pays de la Loire de 85 350 €.

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10



Création d'un espace dégustation découverte et mise en valeur des terroirs du Muscadet au Domaine de la Chauvinière



© Domaine de la Chauvinière—Château-Thébaud

Le Domaine de la Chauvinière à Château-Thébaud est une exploitation de 64ha spécialisée dans la production de Muscadet, dont 22 ha conduits en agriculture biologique. Aujourd'hui, le domaine vend en grande partie à des grossistes, cavistes, restaurateurs et à l'export. Pour compléter son offre et ses activités, le domaine a souhaité développer l'accueil et l'oenotourisme en développant un projet axé sur la connaissance des quatre terroirs (et appellations communales) sur lesquels il travaille : de la connaissance des sols et de leur influence sur le cépage, jusqu'à la réalisation d'accords mets et vins.

Le domaine a ainsi créé en 2017 dans un nouveau bâtiment, des espaces d'accueil découverte et dégustation, avec aménagements extérieurs paysagers. L'ensemble comprend :

- un espace d'accueil et de découverte (96 m²) équipé (toilettes, bar, cuisinette, tables et mange-debout, crachoirs). Vitré, cet espace donne sur les vignes et sur la cuverie d'élevage des crus à l'intérieur de la cave;
- à l'étage, une salle de dégustation (25 m²) pour petits groupes équipée d'une grande table avec crachoirs. Ce second espace permettra l'accueil simultané de 2 groupes.

Pour développer ces activités d'accueil et de découverte oenotouristique, le domaine a recruté fin 2017, une personne dédiée.

Le montant du projet subventionné s'élève à près de 88 000 €. il a bénéficié d'un soutien dans le cadre du programme Leader du Pays du vignoble nantais à hauteur de 17 400 € ainsi que d'une aide de la Région Pays de la Loire à hauteur de 36 400 €.

Contact :

Elise MARCHAIS Commerciale et chargée d'oenotourisme
accueil@jeremie-huchet-vigneron.fr

D'autres projets LEADER du Pays du vignoble nantais

Création d'espaces de réception au Château du Coing

Le château du Coing est une propriété viticole emblématique du Vignoble Nantais, à Saint Fiacre, au confluent de la Sèvre et de la Maine. Il se compose d'un château du 18^{ème} siècle, remanié au 19^{ème} siècle. L'aile sud du château, datant des 16^{ème} et 17^{ème} siècles comprend une ancienne orangerie, l'ancien réfectoire des vendangeurs, un passage charretier pavé de dalles du 17^{ème} siècle, l'ancienne cave privée du château et une remise.

Le Château du Coing est de plus en plus sollicité pour accueillir des visiteurs et notamment des groupes, pour la découverte patrimoniale (histoire et architecture) et viticole : le domaine accueille de nombreux visiteurs, notamment dans le cadre de programmes d'animation menés avec des partenaires : visites



© Le Château du Coing

guidées du Pays d'art et d'histoire, animations « caves étonnantes » (avec l'office de tourisme), dîners secrets (avec le Voyage à Nantes et l'office de tourisme- itinéraire de Nantes à Clisson...)

Pour mieux répondre aux attentes des clientèles touristiques locales, nationales et étrangères, le Château du Coing a créé en 2017, de nouveaux espaces de réception en restaurant l'aile sud du château comprenant une première pièce de 66 m² ainsi que l'orangerie du château, entièrement rénovée (52m²). En complément, la rénovation du passage charretier permet de recevoir l'été des groupes pour la dégustation des vins du domaine et ensuite les accueillir dans la salle de réception pour un repas préparé par un traiteur. Enfin, des sanitaires aux normes, accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été créés.

Le budget total du projet s'élève à plus de 200 000 € soutenu à hauteur de 30 000 € dans le cadre du programme LEADER du Pays du Vignoble Nantais ainsi que par la Région Pays de la Loire à hauteur de 30 000€.

5

Sarmance : développement de produits cosmétiques à base d'extraits de vignes biologiques

Les co-fondateurs de Sarmance, première marque de produits cosmétiques biologiques à partir des vignes de Loire sont partis de 3 constats :

- Le vignoble nantais est un vignoble d'exception, notamment pour l'agriculture biologique;
- La cosmétique est un secteur porteur pour une démarche de développement locale, éco-responsable et innovante;
- Il existe une forte demande et un réseau de distribution pour de nouveaux produits cosmétiques à base d'extraits de vignes biologiques, dans un contexte d'affirmation des destinations touristiques locale et régionale.



© Sarmance

Le projet Sarmance s'appuie sur l'utilisation des excédents verts de l'exploitation viticole Bretaudeau, pour en extraire les principes actifs (polyphénols) du cépage Melon de Bourgogne, sources d'antioxydants naturels, composants principaux des soins bio Sarmance. La première étape du projet d'entreprise a consisté en une phase de recherche et développement technique et commercial, pour mettre en place cette nouvelle gamme de cosmétiques inédite : études de faisabilité technique et économique, création des emballages, mises aux normes Ecocert. Accompagné par Atlanpole et par la Région des Pays de la Loire et le Conseil départemental de Loire Atlantique, le projet a permis le recrutement de trois personnes en 2015-16 et de nouveaux recrutements ont suivi.

Le montant du projet subventionné s'élève à 54 700 € soutenu à hauteur de 17 300 € le programme LEADER du Pays du Vignoble Nantais) ainsi que par la Région Pays de la Loire à hauteur de 20 000 €.

Contact :

Benjamin Bellet – Cofondateur - T.0967337025 - Benjamin.bellet@sarmance.com - www.sarmance.com

Réalisation d'un programme de valorisation et d'animations du Moulin du Nid d'Oie à Clisson

L'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Sèvre Nantaise souhaite mener à bien la valorisation du site du Nid d'Oie, initiée en 2011 avec l'achat du site en vue de l'installation de l'établissement au cœur du Bassin Versant.

Après la restauration et la réaffectation du moulin, l'étape suivante permettra de mettre en valeur les vestiges de l'ancienne minoterie, de proposer des ouvertures au public, de communiquer sur les actions de l'EPTB et la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). Le projet a conduit à la définition d'un programme de valorisation et d'animations du moulin de Nid d'oie, à l'échelle du site, de la vallée de Clisson (zone immédiate du Vignoble nantais) et à l'échelle du bassin versant.



© EPTB Sèvre Nantaise

L'étude a été organisée de septembre 2018 à février 2019, en 2 phases : diagnostic de l'offre culturelle et environnementale puis définition d'un programme de valorisation et d'animation du moulin de Nid d'oie et du bassin versant de la Sèvre Nantaise. Elle a permis d'établir un diagnostic de l'existant tout en mobilisant les acteurs impliqués (environnement, patrimoine, culture, tourisme,...). Dans un second temps, la démarche aboutira à la définition pour le site vitrine du moulin de Nid d'Oie à Clisson, d'un programme complémentaire de l'offre existante, partagé par les différents intervenants du territoire du Bassin versant, réaliste et adapté aux publics visés.

Le budget total du projet (à l'échelle du bassin versant de la Sèvre nantaise) s'élève à 32 130 € soutenu programme LEADER du Pays du Vignoble Nantais à hauteur de 9 600 € ainsi que par la Région Pays de la Loire à hauteur de 9 600 €.

Contact : Mme Astrid GADET, Directrice -Mme Aude BERTHOMIER, Chargée de mission valorisation du patrimoine
10bis route de Nid d'Oie 44194 Clisson cedex Tél : 02 51 80 09 51

Renforcement et restauration du pont « gallo-romain » de Mouzillon

Le pont dit « gallo-romain » de Mouzillon permet le franchissement de la rivière Sanguèze, marquant historiquement une nouvelle ouverture vers le Sud. Des vestiges de voie romaine à proximité ainsi que les matériaux utilisés, ont donné son nom à ce pont qui, selon les résultats d'une étude historique, ne daterait pas de l'époque romaine mais du 12^{ème} siècle. Constitué de quatre arches aux piliers renforcés par des éperons, ce pont est considéré comme unique dans l'ouest. Inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1925, cet ouvrage est aujourd'hui emblématique de la commune de Mouzillon, propriétaire. Suite aux crues de l'hiver 2014-2015, l'ouvrage a fait l'objet d'altérations importantes, nécessitant une restauration complète à court terme.



© Commune de Mouzillon

Le projet de renforcement et de restauration du pont engagé par la commune en 2017, a consisté en des travaux de maçonnerie / taille de pierre et de ferronnerie et peinture. Le projet vise à maintenir ce patrimoine et à ré-ouvrir le franchissement sécurisé de la Sanguèze aux piétons et à mettre en valeur le pont et ces abords, au travers notamment d'une mise en valeur nocturne (éclairage) et d'un panneau d'information sur son histoire grâce à l'étude documentaire conduite par un historien en 2017. La commune a travaillé avec la Fondation du patrimoine afin d'associer la population au projet via une opération de mécénat populaire.

Le budget total du projet s'élève à 243 000 € soutenu par le programme LEADER du Pays du Vignoble Nantais à hauteur de 36 400 € ainsi que par la Région Pays de la Loire à hauteur de 33 400 €.

Contact :

Monsieur JOUNIER Jean-Marc
jm.jounier@mairie-mouzillon.fr